



# CHSCT 91 du 15/12/2020

En préambule, Monsieur le Préfet a confirmé son attachement au bon fonctionnement de cette instance et à la place centrale qu'il réservait au dialogue avec les Organisations syndicales.

Une minute de silence sera respectée pour le capitaine Amaury L. et le brigadier Stéphane L. de la CRS Alpes qui ont trouvé la mort en Savoie dans un accident d'hélicoptère lors d'une mission d'entraînement au secours en montagne, après la lecture du message du Ministre de l'Intérieur en leur hommage.

## CONCERNANT LES POINTS ÉVOQUÉS LORS DU CHSCT

Monsieur le Préfet soumet au vote les précédents comptes rendus du CHSCT.

Les trois organisations syndicales représentatives sont invitées à faire leur déclaration préalable.

**Alliance** dénonce la défiance politique et sociétale voire la discrimination envers les fonctionnaires de Police. Elle rappelle les attentes des collègues sur le département avec un parc auto en berne, des tenues non-feu non livrées, des bâtiments défectueux avec des systèmes de vidéo obsolètes, une réforme territoriale désastreuse en particulier pour les effectifs de BSU qui se retrouvent dans des locaux étroits.

**Unité SGP** dénonce le même climat anti police, et accentue les reproches sur la Présidence de la République.

**Unsa Police** fait un constat de désarroi des Policiers de l'Essonne et d'une révolte silencieuse face à la situation de stigmatisation qu'ils subissent. Elle constate un climat de découragement des agents, de lassitude sur leurs conditions de travail, mais encore plus général tant la réforme territoriale n'a pas été mise en place dans la concertation.

- **MEDECINE DE PREVENTION :**

Des précisions sont apportées sur **le fonctionnement provisoire** du service de prévention dans l'attente de l'embauche d'un nouveau médecin.

Le service de médecine de Prévention de l'Essonne est basé à la cité administrative.

Le service d'action sociale a en charge le planning du service en lien avec les différents services du ministère de l'intérieur de l'Essonne.

Madame Elain est joignable au 01.69.91.90.66 .

L'infirmière en santé au travail, Christelle Patenay, est joignable au 01.69.91.91.83 ou  
christelle.patenay@essonne.gouv.fr.

Elle assurera les Visites d'Information et de Prévention et les visites Intermédiaires sous protocole avec le médecin coordonnateur Régional selon le décret du 27 Mai 2020 dans l'attente du recrutement du nouveau médecin du travail.

Elle pourra également recevoir des agents à leur demande. A l'issu une visite avec le médecin du travail pourra être programmée si besoin.

Les visites à la demande de l'administration devront faire l'objet d'une demande, avec rapport hiérarchique au médecin coordonnateur qui recevra l'agent. (Dr Sandrine Vergely-Tesnière, sandrine.vergelytesniere@interieur.gouv.fr/ 01.40.07.61.61.).

L'infirmière pourra être amenée à faire des actions en milieu de travail et est votre interlocuteur privilégié lors de la pandémie en lien avec le médecin coordonnateur Régional.

### **SSPO:**

Le service de soutien opérationnel, géré par Madame MARTINI sychologue, fait un état inquiétant de la situation psychologique des fonctionnaires sur le département.

Madame MARTINI rappelle que depuis février 2020 une deuxième psychologue est en place : Evelyne LEMOINE.

Elle dresse un état quantitatif de ses interventions.

Elle a indiqué qu'il existait une souffrance accrue pour les fonctionnaires en particulier en raison de deux phénomènes : l'isolement lié au COVID 19, et la réforme territoriale.

Une forte demande de rendez vous a été constaté depuis la mise en place de la réforme.

Dernièrement la stigmatisation de la Police dans les médias n'a fait qu'augmenter les situations anxigènes des fonctionnaires et leur perte de repères dans l'intérêt de leurs missions....

Le service de soutien opérationnel s'inquiète de la situation.

Une fiche reflexe est en cours d'élaboration sur la prévention des suicides.

### **Service social:**

Le service social indique avoir eu des difficultés à fonctionner lors du premier confinement mais depuis a pu reprendre son accompagnement.

Actuellement aucun outil statistique n'est en place et ne permet donc pas de faire un retour sur le nombre des interventions et leur suivi.

Le constat général de l'augmentation de la souffrance au travail et des difficultés rencontrés par les agents est partagé avec le SSPO.

Actuellement un poste d'assistant social reste vacant.

### **Analyse des registres de santé au travail. :**

Le Directeur indique qu'il n'y a aucune saisine sur le registre DGI quelque soit le site sur le département, concernant les autres registres les demandes de travaux sont en cours suite à la remontée par les chefs de services.

Des visites de site seront mises en place pour 2021 en raison de 2 sites par trimestres.

**Les trois organisations syndicales demandent que les indicateurs RPS soient établis site par site et non plus seulement une synthèse pour chaque agglomération.**

**Ils insistent pour que le nombre de visite du CHSCT soit plus important et permette aux CHSCT de visiter les 17 sites du département.**

**En 2019 7 visites ont été organisées et aucune en 2020, il faudra donc être en mesure de voir tous les sites de l'essonne et vérifier pour chaque tête d'agglomération les modifications issues de la réforme.**

**Le Préfet convient d'un premier calendrier mais rappelle qu'il sera difficile vu la charge de travail d'effectuer un trop grand nombre de visite , tout en reconnaissant l'importance de cette mission**

### **REGISTRES DE SÉCURITÉ :**

**3 registres de sécurité sont disponibles pour les collègues:**

1. **registre unique d'évaluation des risques professionnel**
2. **registre santé et sécurité au travail**
3. **registres spéciaux de danger grave et imminent**

La DDSP, en la personne du SGO, a répondu aux attentes des organisations sur la mise en conformité des moyens vidéo sur SGDB et sur le site de la sureté départementale.

Les travaux sont prévus avec un investissement de plusieurs milliers d'euros pour des caméras neuves..

### **RESEAU ASSISTANT PREVENTION:**

Le DDSP a indiqué que le réseau des assistants de prévention était en place.

Chaque collègue a reçu une lettre de cadrage et figure dans l'organigramme du CIAT es qualité.

La conseillère départementale de prévention Sandrine BOYER disposera d'un mi temps pour animer le réseau, et plus dans l'avenir.

Sur demande des 3 syndicats, une journée d'information voire un état des besoins en formation sera mis en place pour permettre aux collègues une meilleure approche de leur mission.

### **PLAN DEPARTEMENTAL PREVENTION SUICIDE:**

Le DDSP fait le point sur la déclinaison départementale du plan de prévention national contre les suicides dans la Police Nationale.

Les axes nationaux ont été respectés avec des efforts sur la dé-stigmatisation de la demande d'aide, sensibilisation de l'encadrement, et E-formation prévention suicide.

Un mémento prévention suicide a été distribué aux cadres, cependant un effort particulier devra être consenti pour la mise en place d'un réseau de sentinelle sur le département.

Ce réseau constitué de gradés et officiers de terrain au plus proche des effectifs doit permettre une meilleure détection des situations de fragilité ou de risque.

### **CELLULE DE SOUTIEN DES PERSONNELS :**

Le Département a mis en place une cellule de soutien aux personnels au sein de la DDSP dont le rôle est d'accompagner individuellement les collègues en difficulté que ce soit BS CML ou situation personnelle.

La cellule a pour objectif d'apporter une réponse personnalisée, aux fonctionnaires et non une réponse administrative.

Les résultats sont convaincants et favorablement accueilli par les fonctionnaires pris en charge.

### **QUESTIONS DIVERSES:**

L'UNSA Police a été entendu sur la demande de formation obligatoire des membres du CHSCT

L'UNSA Police a eu la confirmation que la cuve du laboratoire PTS de Juvisy serait changée par un matériel similaire lors des travaux.

## **EN CONCLUSION**

**L'UNSA Police 91 est intervenu pour rappeler la responsabilité collective dans la prise en compte des souffrances des collègues, alors que cette année nous devons faire face au dénigrement et à la stigmatisation de la Police Nationale dans les médias comme dans le monde politique.**

**L'UNSA Police 91 estime essentiel que les demandes légitimes des collègues soient entendues et que les instances comme le CHSCT puissent avoir un rôle réel, concret.**

**L'UNSA Police 91 continuera de faire valoir les droits des collègues dans toutes les instances représentatives départementales.**